

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 10 (1971)
Heft: 39

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	1
Nos dix ans	5
Le Château de Vaumarcus	6
Sociétés et Organismes nationaux	9
Questionnaire « Courrier Suisse »	11
Vie économique et culturelle	13
Conférences de Ch. F. Ducommun	14
Rencontre internationale de journalistes en Suisse	15
Partis politiques suisses	17
Les sports en Suisse	20
La Suisse au fil des jours	21
Nouvelles du S.S.E.	23
Communications officielles	24
Vers la 8 ^e révision de l'AUS-AI	25
Service des ondes courtes	26
49 ^e Congrès des Suisses à l'étranger	27
Economie nationale	30
Tourisme	32
Petites annonces	36
Les sports en Belgique	36
Questionnaire « Courrier Suisse »	37
La cinquième Suisse	39
Courrier des lecteurs	40
Nos sociétés	41
Mots croisés	44
La page de la femme	45
Cet hiver en Suisse	48

*
* *

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles -
Tél. (02) 11 78 41 - 11 78 42 - 11 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h.
et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers
(pour les provinces d'Anvers et du Limbourg), Place du Meir 24 - 2000 Anvers
Tél. : (03) 33 95 40.

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du
lundi au vendredi.

AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Rue Fort Elisabeth 29 - Luxembourg -
Tél. : 27.454

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. le
lundi et de 15 à 17 h. le vendredi.

*
* *

LE COURRIER SUISSE - C.C.P. 378 48.

Editeur responsable : J. Pierrehumbert,
bd Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Commission de rédaction : A. Berguer,
J.-C. Montandon et J. Pierrehumbert.

Collaborateur : J. Ammann.

Edition et Publicité : E.P.I.C. - s.p.r.l.,
av. Prékelinden 138 - 1200 Bruxelles
☎ (02) 35 62 69 - 35 88 65

Editorial

LA DIXIEME ANNEE DU COURRIER SUISSE s'ébauche avec ce numéro et nous aimerions rapidement passer en revue ces 9 ans d'existence, tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

1962

Suite à la conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché du 16 juin 1962, une table ronde charge un groupe de 3 personnes, MM. A. W. Klopfenstein, Ch. Steiner et J. Pierrehumbert de poursuivre l'œuvre de leurs prédécesseurs, qui pendant 11 ans, ont édité avec beaucoup de dévouement le BULLETIN DES SUISSES EN BELGIQUE, seul lien écrit entre nos compatriotes.

Le Courrier Suisse naquit ainsi en SEPTEMBRE 1962 et se donna comme buts principaux :

- la défense de la cause des Suisses à l'étranger ;
- l'étude des questions suisses d'ordre général ;
- le résumé des principaux événements suisses ;
- une rapide information sur la vie des sociétés ;
- l'ouverture d'une rubrique « la tribune des lecteurs ».

Rappelons que sans jamais vouloir le faire officiellement MM. D. Dardel et E. Michel ont régulièrement donné leur appui

à la commission de rédaction et nous aimerions encore les en remercier.

EN SEPTEMBRE, M. F. Wahlen, Chef du Département politique fédéral fit sa première demande d'association de la Suisse à la C.E.E.

EN NOVEMBRE, S.E. M. l'Ambassadeur et Madame Maurice quittent la Belgique. La Société Suisse d'Anvers fête son 75^e anniversaire.

1963

EN MARS, S.E. M. J.L. Pahud devient Ambassadeur à Bruxelles.

EN MAI, la Suisse devient membre du Conseil de l'Europe.

EN OCTOBRE, la terrible catastrophe de Dürrenäsch fait 80 victimes. Le Courrier Suisse organise une collecte. La Croix Rouge internationale célèbre son centenaire.

EN DECEMBRE, retrait de l'ancien passeport suisse brun cartonné, remplacé par le nouveau passeport rouge.

LE 4 DECEMBRE, le Conseil fédéral accepte le principe de l'insertion dans la constitution d'un article sur les Suisses à l'étranger.

1964

EN MARS, Centenaire de la Nouvelle Société Helvétique.